

DÉBAT PUBLIC MONTAGNE D'OR EN GUYANE

7 mars - 7 juillet 2018



CAHIER D'ACTEUR

CRÉATION D'EMPLOIS : UN DÉFI QUE LA GUYANE TOUT ENTIÈRE DOIT RELEVER ...

Concilier exploitation des ressources naturelles du territoire et préservation de la biodiversité n'est pas chose facile. Les exploitants miniers de la Guyane en ont pleinement conscience, et c'est la raison pour laquelle l'implantation d'un projet s'accompagne de l'amélioration des techniques d'exploitation et d'une réflexion de réduction, évitement et compensation des impacts sur l'environnement.

Et c'est pourtant là que se situent les principales critiques des opposants au projet.

Les ONG qui manipulent l'opinion publique font ressortir cette dimension en occultant le volet ERC (Éviter Réduire Compenser) et les engagements pris par la profession de s'inscrire dans l'élaboration et l'action de la mine responsable.

L'autre axe de communication des opposants est de déclarer qu'il est aisé de compenser la perte de création d'emplois promis par ce projet (3.750 emplois directs, indirects et induits) en listant simplement des projets recensés dans tous les autres secteurs d'activités, projets pourtant vus et revus...

Aujourd'hui la Guyane est capable de démontrer que les belles promesses faites par les opposants en 2007, justifiant l'arrêt du projet minier Camp Caïman, n'ont jamais vu le jour. Le schéma se répète, la Guyane, et plus particulièrement la Mairie de Roura, attend toujours les 650 emplois directs issus de la biodiversité.

La création d'emplois ne se décrète pas ! Il faut des hommes et des femmes, investisseurs volontaires, avec des moyens financiers et des conditions économiques sociales, fiscales et réglementaires favorables pour créer de l'emploi.

FEDOMG
Fédération des Opérateurs
Miniers de Guyane



FÉDÉRATION DES OPÉRATEURS MINIERS DE GUYANE (FEDOMG)

La FEDOMG est une fédération, créée en 2001, et représentée par Carol OSTORERO chef d'entreprises.

Son objectif est de structurer, professionnaliser et développer le secteur minier en Guyane. Contribuer au développement de nouvelles techniques d'exploitations et faire évoluer la législation française et européenne vers une législation plus adaptée au territoire.

La FedomG représente une soixantaine d'entreprises, 500 à 700 emplois directs et 2.800 emplois indirects et induits, 35 millions de chiffre d'affaires.

FEDOMG – Présidente Carol OSTORERO
Carrefour du Larivot
97351 MATOURY - Guyane Française
Tel: +594 594 296 600 FAX : +594 594 314 186 -
fedomg.guyane@gmail.com

Monsieur Jean-François Dehecq (Président du groupe Sano-fi-Aventis), mandaté en 2008 par le Président de la République N.Sarkozy a conduit une étude : « Comment faire de la valorisation des ressources naturelles, notamment de la biodiversité, un levier pour le développement économique de la Guyane ? » Il en ressort que la **plus-value de l'exploitation de la biodiversité guyanaise profiterait bien plus aux pays européens, lieu d'implantation des usines.**¹

La Fedomg rappelle que la mine est une industrie non délocalisable.

DES CAPITAUX ÉTRANGERS NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le projet Montagne D'or s'inscrit dans une filière dynamique et volontariste qui a su recouvrer la confiance des investisseurs étrangers, en vantant les mérites d'un territoire stable, respectueux de la réglementation et de son environnement, encadré par un schéma d'orientation minière clair.

Pour ce faire, la filière a dû prendre des mesures pour le rétablissement de cette confiance, suite au refus du projet Camp Caïman par le gouvernement :

- Demande de création du SDOM ;
- Participation à l'élaboration de la « mine responsable » et du « contrat d'engagement volontaire » ;
- Élaboration de propositions d'amendements du Code minier ;
- Propositions d'évolutions réglementaires à chaque modification de la réglementation pour son adaptation à la Guyane...

La profession ne cesse de réclamer une politique minière territoriale afin de faire converger une stratégie de développement de la filière avec les objectifs de développement du territoire, ce qui aurait permis d'éviter bien des écueils à ce débat public.

Une fois les conditions d'attractivité réunies, l'intérêt renaît et des investissements se multiplient dans l'exploration. Cela n'était pas arrivé depuis 20 ans, et les premiers résultats sont là avec la découverte du projet Montagne d'or. Il est donc légitime qu'après tant d'efforts, le projet se concrétise et voie le jour.

Ce projet agira tel un booster privé pour l'économie locale, et développera un écosystème totalement indépendant de la commande publique et des fonds européens. C'est un microcosme économique qui enclenchera une réelle dynamique. La Guyane vit au rythme du Contrat de Plan État-Région, des Programmes Opérationnels, de la Ligne Budgétaire Unique, des transferts sociaux et dotations des collectivités... les investissements privés viendront rééquilibrer l'économie.

L'ouverture d'une mine permet l'introduction d'une nouvelle voie de financement pour son économie, régulière et

La synthèse de nos évaluations de potentiels d'activité et d'emploi à travers la valorisation des bioressources guyanaises est reprise dans le tableau ci-après.

Tableau 3 :

| Activité / Secteur | Situation Actuelle | | potentiel de création d'emplois supplémentaires (ETP) |
|--|----------------------|-------------------------|---|
| | Actifs occupés (ETP) | dont économie marchande | |
| Biodiversité haute technologie | | | |
| Valorisation des principes actifs naturels | 50 ? | 15 à 20 | ~100 emplois horizon 2015 200 à 300 emplois horizon 2030 ? |
| Santé Tropicale | 50 à 100 ? | ~ 0 | ~ 50 emplois directs (secteur public) horizon 2015 + emplois induits ~ 100 emplois horizon 2030 ? |
| Bioressources | | | |
| Agriculture (*) | 1200 | 1200 | 2000 emplois horizon 2030 (couverture du marché intérieur) |
| Industries Agro Alimentaires | 500 | 500 | 1500 emplois horizon 2030 (reconquête du marché intérieur) |
| Pêche | 600 | 600 | viser maintien global activité / emploi |
| Filière Bois | 670 | 670 | 700 à 1000 emplois horizon 2030 (couverture du marché intérieur) |
| Conservation des espaces et milieux naturels | 500 à 1000 (**) | ~ 0 | 1000 à 2000 emplois horizon 2030 ? (assurance-qualité du contrôle effectif des espaces "préservés") |
| Tourisme | 1000-2000 | 1000-2000 | 1500 à 2500 emplois horizon 2030 ? (Hypothèse 200.000 touristes supplémentaires par an horizon 2030) |

ETP : équivalent temps plein
 (*) Chiffres Agriculture limités aux ~640 exploitations "professionnelles" du secteur littoral / enquête Agreste 2005

Et le mouvement de mars et d'avril 2017 a clairement montré que la Guyane est dans une impasse, et qu'elle a aujourd'hui besoin d'un nouveau souffle.

¹ <https://docplayer.fr/22636828-Comment-faire-de-la-valorisation-des-ressources-naturelles-notamment-de-la-biodiversite-un-levier-pour-le-developpement-economique-de-la-guyane.html>

stable pendant toute la durée de vie de la mine, non soumise aux aléas politiques, ni aux périodes d'attente de renouvellement, ni aux orientations imposées par l'Europe et la France, qui précisent combien et comment ces fonds doivent être dépensés et répartis dans l'économie.

Les dépenses de la mine ont l'avantage de générer un chiffre d'affaires constant, irrigué dans pratiquement tous les secteurs d'activités. C'est ainsi que naîtra une alternative à cette économie de comptoir, qui donnera confiance à d'autres investisseurs d'autres secteurs, pour venir développer des projets et répondre aux défis de l'emploi pour notre jeunesse.

L'ARRIVÉE ET LA MONTÉE DE NOUVELLES COMPÉTENCES SUR LE TERRITOIRE

L'implantation d'un projet de cette dimension attire dans la région des activités supports et innovantes. Ainsi de nouvelles structures verront le jour à l'instar de laboratoires spécialisés. Ces derniers répondront non seulement aux besoins de la mine mais aussi aux besoins d'autres secteurs d'activités.

Ce projet n'est pas la solution unique pour la Guyane, mais son démarrage pourrait stimuler beaucoup de projets dans tous les secteurs économiques. C'est ainsi que l'économie peut prendre un virage, inverser la tendance et permettre à la Guyane de démarrer. Les cadres guyanais formés vivant à l'extérieur pourront envisager un retour dans leur région, pour exercer les métiers pour lesquels ils ont été formés. Aujourd'hui ils sont partis faute d'entreprises, d'opportunités et d'environnement favorable à leur épanouissement professionnel.

UN DÉSENCLAVEMENT DU TERRITOIRE DE L'OUEST GUYANAIS

Ce projet contribuera à structurer et désenclaver le territoire de l'Ouest Guyanais : infrastructures routières, installation d'une ligne électrique, un port énergétique, des zones de stockage Seveso dédiées ...

La pénétrante est une opportunité pour la collectivité de Guyane de programmer un aménagement le long de cet axe, à contrario de ce qui a été fait le long de la route Saint-Laurent-Apatou, où l'installation sauvage a prédominé. Il s'agira d'organiser l'agriculture, l'extraction forestière, l'installation de zones de vie, le développement de zones touristiques ...

C'est aussi une opportunité de désenclavement pour Grand-Santi, toujours inaccessible par voie routière, frein incommensurable au développement d'infrastructures et à la construction de logements. Les matériaux nécessaires à de tels chantiers doivent être transportés par pirogues qui ne circulent que 6 mois de l'année avec de lourds chargements.

UN DÉVELOPPEMENT PÉRENNE ET LOCAL D'UNE FILIÈRE DE FORMATION

Le fort potentiel minier qu'offre le sous-sol Guyanais laisse présager d'une activité soutenue pour des décennies, et donc d'une réelle demande en matière de main d'œuvre locale. La filière se prépare depuis 2015 à répondre à cette demande, afin de ne perdre aucun emploi à créer et aucune opportunité d'embauche locale.

Pour ce faire, la filière s'organise :

- 2008** : lancement d'un premier état des lieux avec l'élaboration d'un contrat d'étude prospective pour la filière mine ;
- 2017** : actualisation de ce CEP (Contrat Étude Prospective) « étude pour l'emploi et le développement des compétences dans la filière mine », avec une prospective à 2030 ;
- 2016** : création, en partenariat avec l'université, de la licence professionnelle universitaire : valorisation des Ressources Naturelles et de la Forêt, spécialité Valorisation des Ressources du Sous-Sol (VALORESS) ;
- 2017** : réflexion sur la mise en œuvre de la première école technique des mines sur le territoire, avec la mise en place d'une étude de faisabilité dès la conclusion du CEP MINE ;
- 2018** : Réflexion sur la création d'un Centre National de Recherche Technique (CNRT) à l'image de celui existant dans la filière Nickel de Nouvelle Calédonie.

UNE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES AU SERVICE DES POPULATIONS

Les débats publics ont mis plus souvent en exergue les arguments des contres, portés par la communication bien rodée de multinationales écologistes qui investissent massivement dans des vidéos, des slogans, des newsletters, des manifestations, des mobilisations. Organisations au budget subventionné, qui distillent des messages de peur, de catastrophe, jouant avec les sentiments de la population, dictant ainsi la conduite à suivre, et le discours à tenir.

Le dictat des ONG fait partie du paysage, mais il aura le mérite de rappeler à la mine, d'être plus à l'écoute des populations locales en prise directe avec le projet pour comprendre leurs attentes. L'entreprise CMMO doit être en capacité de répondre à leurs craintes en communiquant sur ses principes de responsabilité sociétale et environnementale.

Les interrogations des populations relatives aux impacts économiques, environnementaux sociaux et culturels de l'extraction doivent recevoir des réponses, et, d'un point de vue économique, l'impact de la présence de multinationales minières, dépend de la part qu'elles apportent aux communautés avoisinantes qui doivent profiter directement des retombées. Cette implantation doit s'accompagner de compensation pour les habitants et le tissu économique, soit en termes de sous-traitance, soit sous forme d'accompagnement ou de création d'infrastructures ou de services. L'entreprise doit pouvoir relever ce défi sans pour autant tomber dans des excès.

CONCLUSION

Le cumul des difficultés que rencontre aujourd'hui la Guyane, les impacts de la démographie galopante, la réduction des dotations, sa dépendance à la commande publique... doit être endigué. La cartographie actuelle de notre économie démontre que les entreprises existantes ne pourront créer les emplois pour nos générations à venir.

L'arrivée en Guyane d'industriels étrangers effraie la population qui à juste titre n'est pas préparée à voir sur son territoire de tels projets. La volonté d'implantation d'entreprises exogènes montre le potentiel du sous-sol. Il faut aujourd'hui qu'un juste équilibre s'installe entre « développement économique et préservation de la biodiversité ».

Aujourd'hui les véritables victimes des multinationales de l'écologie et de leurs lobbies parisiens restent les artisans et PMI, en proie au fléau de l'orpaillage illégal, dont le sujet n'intéresse guère que WWF. Les prochaines victimes seront les entreprises guyanaises au sens large, qui auront été privées d'une alternative économique issue du privé, les affranchissant en partie de la commande publique.

C'est ainsi que la Fedomg soutient l'implantation du projet Montagne d'Or dans l'ouest guyanais.